CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E171715** **VALABLE JUSQU'AU** **12/03/2027**

ÉDITÉ LE 23/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/04/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 51

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 828903211

Siret : 828 903 211 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 59 3060852

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 159061723R001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 159061723R001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : DYLBAITYS FREDERIC

20 RUE DU QUESNOY
59990 SEBOURG

Téléphone : 03 27 47 90 52 **Fax :**

Portable : 06 95 50 41 81

Responsabilité légale :
DYLBAITYS FREDERIC PRÉSIDENT / MAHUT JULIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : dylbaitys.frederic.sas@gmail.com

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 260 646 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	13/03/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/06/2026 10:04

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025